

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

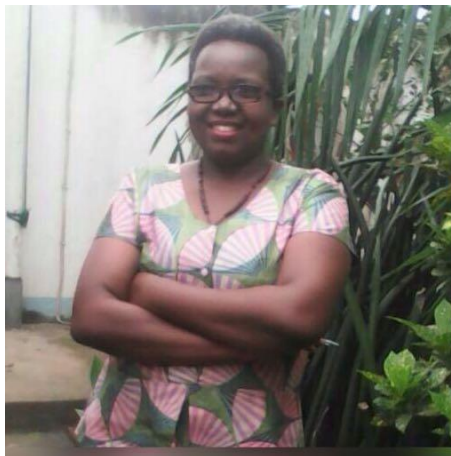
Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°61 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA »

Semaine du 29 mai au 4 juin 2017



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 4 juin 2017, au moins 428 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES	PAGES
<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	3
<i>0. INTRODUCTION</i>	4
<i>I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME</i>	4
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i>	4
<i>I.1.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS DU SNR</i>	4
<i>I.1.2. DES CADAVRES RETROUVES DANS LA BROUSSE</i>	5
<i>I.1.3. DES PERSONNES TUEES SUITE A UNE JUSTICE POPULAIRE ET/OU REGLEMENTS DE COMPTE</i>	5
<i>I.2.DES PERSONNES ENLEVEES PAR DES AGENTS DU SNR PUIS PORTEES DISPARUES</i>	5
<i>I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES AGENTS DU SNR</i>	5
<i>I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR ET POLICIERS</i>	7
<i>II. DES CAS DE VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE</i>	9
<i>III. DES ACTES D'INTIMIDATION DES MEMBRES DU PARTI CNDD-FDD</i>	10
<i>IV. AUTRES FAITS RAPPORTES</i>	11
<i>V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</i>	12

SIGLES ET ABREVIATIONS

CDS : Centre De Santé

CNDD-FDD: Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie

COMIBU : Communauté Islamique du Burundi

DPE : Direction Provinciale de l'Enseignement

EP : Ecole Primaire

ETS : Ecole Technique Secondaire

FAB : Forces Armées du Burundi

FNL : Front National de Libération

ITABU : Institut Technique Agricole du Burundi

MSD : Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie

PNLS : Programme National de Lutte contre le Sida

PRODEFI : Programme de Développement des Filières

PSR : Police Spéciale de Roulage

REGIDESO : Régie des Eaux

SNR: Service National de Renseignement

VBG : Violence Basée sur le genre

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce numéro, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées : au moins 4 personnes tuées dont 1 cadavre, 2 portées disparues, 4 torturées, 31 arrêtées arbitrairement et 4 victimes de VBG.

Des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD au pouvoir, des agents du SNR et des policiers sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'assassinats, d'enlèvements, de tortures et d'arrestations arbitraires dont sont victimes des présumés opposants du 3^{ème} mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Le bulletin s'insurge également contre les actes d'intimidation commis par les jeunes Imbonerakure, des contributions forcées faites par ces derniers et/ ou par des administratifs.

Le phénomène de viol est aussi signalé dans ce bulletin où des auteurs restent impunis du fait qu'ils sont des membres du parti CNDD-FDD au pouvoir.

Ce bulletin émet des recommandations qui sont dirigées à l'endroit du gouvernement pour le changement de la situation précaire des droits de l'Homme dans le pays.

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS DU SNR

Deux personnes tuées en Marie de Bujumbura

En date du 31 mai 2017, deux membres du parti MSD, Léon Bangiricenge et Remy Ndagijimana, ont été tués par des agents du SNR dans le quartier Kigobe en Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, Léon Bangiricenge a été arrêté le 24 mai 2017 à son domicile sis au quartier Kamenge et Rémy Ndagijimana a été arrêté le 25 mai 2017 à Mutanga sud. Tous ont été arrêtés par Mathias Joseph Niyonzima surnommé Kazungu, officier du SNR, cité dans plusieurs arrestations suivies de disparitions forcées. Les mêmes sources indiquent que ces deux victimes ont été conduites au cachot secret situé au bar « IWABO W'ABANTU » puis à Kajaga où elles ont subi des actes de torture. Après, elles ont été amenées dans une villa sise à Kigobe habituellement consacrée aux actes de tortures, de viol et de cachot secret. C'est à cet endroit que Léon Bangiricenge et Remy Ndagijimana ont été sauvagement assassinés avant d'être jetées dans une fosse commune qui serait à la rivière Ntawangwa, selon les mêmes sources. Selon le porte parole du parti MSD qui affirme les faits, leurs membres ont été victimes de leur appartenance politique et ces victimes

s'ajoutent aux autres membres du MSD qui continuent à faire objet de répression du pouvoir de Pierre Nkurunziza sur base de leur opinion.

1.1.2. DES CADAVRES RETROUVES DANS LA BROUSSE

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Bururi

En date du 29 mai 2017, dans la matinée, un corps sans vie en état de décomposition de Virginie Akimana, cultivatrice d'au moins 20 ans a été découvert sur la colline Munini de la commune Bururi à la frontière de la commune Makamba. Selon sa famille, il y avait 3 jours que la victime était portée disparue. Le corps présentait des blessures au niveau du cou et de la gorge. Le mobile et les auteurs de cet incident restent inconnus. Aucune enquête n'a été diligentée.

1.1.3. DES PERSONNES TUEES SUITE A UNE JUSTICE POPULAIRE ET/OU REGLEMENTS DE COMPTE

Une personne tuée en commune et province Muramvya

En date du 30 mai 2017, sur la colline Burambana, commune et province Muramvya, le nommé Nzobambona a été tué par son frère prénommé Alphonse. Selon des sources sur place, des conflits fonciers seraient liés à ce crime. Selon un juriste, l'impunité qui s'observe dans le pays est la conséquence directe qui fait que les gens se fassent justice au lieu de faire recours aux juridictions compétentes.

1.2. DES PERSONNES ENLEVEES PAR DES AGENTS DU SNR PUIS PORTEES DISPARUES

Deux membres du FNL aile d'Agathon Rwaswa enlevés en commune Kabezi, province Bujumbura rural

En date du 31 mai 2017, vers 18 heures, sur la colline Gakungwe, commune Kabezi, province Bujumbura rural, Alexis Nshimirimana et Siméon Nkurunziza, tous démobilisés du mouvement FNL d'Agathon Rwaswa (aujourd'hui parti politique FNL aile d'Agathon Rwaswa) ont été enlevés par un agent du SNR en province Bujumbura rural connu sous le prénom de Salvator, accompagné par Adolphe Banyikwa ancien secrétaire du parti FNL aujourd'hui sous suspension. Selon Aimé Magera, le porte-parole du parti FNL aile d'Agathon Rwaswa, les victimes ont refusé de collaborer avec Adolphe Banyikwa dans la traque des FNL aile d'Agathon Rwaswa. Alexis Nshimirimana et Siméon Nkurunziza sont détenus dans un endroit secret et risquent d'être tués comme c'est le cas d'autres membres du FNL enlevés puis portés disparus, selon la même source.

1.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES AGENTS DU SNR

Une personne torturée en commune et province Muramvya

Dans la nuit du 31 mai au 1^{er} juin 2017, un prénommé Eric employé à la PRODEFI en province Muramvya a été tabassé par le responsable du SNR en province Muramvya prénommé Remy puis conduit au cachot du commissariat de police où il a passé une nuit. Selon des sources sur place, l'incident s'est produit dans un cabaret appartenant à Kavyinabuhiye au chef-lieu de la province Muramvya. Le lendemain, il a été relâché en état critique et le responsable du SNR lui a dit « *genda uhindure* » ce qui signifie pars et change. Personne n'a compris ce qu'il a voulu lui dire.

Une personne torturée en commune Mabanda, province Makamba

En date du 3 juin 2017, Elvis Nsabimana, originaire de la commune Nyarusange, province Gitega, a été grièvement blessé par des jeunes Imbonerakure en commune Mabanda, province Makamba. De retour de la Tanzanie pour des travaux champêtres, une somme de 250 000 fbu lui a été volée par ces jeunes affiliés au parti CNDD-FDD. Croyant qu'il est mort, ils l'ont jeté dans la rivière Nyabusunzu tout près du chef-lieu de la commune. Trois Imbonerakure soupçonnés dans ce crime ont été arrêtés sommairement avant d'être relâchés sur ordre de l'administrateur de Mabanda Leatitie Niyonkuru. La personne torturée a été soignée au CDS Mabanda.

Une personne torturée et une autre arrêtée en commune et province Kayanza

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 mai 2017 indique que Paul Nyandwi a été arrêté par le chef de colline en date du 26 mai 2017, sur la colline Ryirengeye, commune et province Kayanza. Il a été accusé d'acheter du café parche sur cette colline. Au moment de son arrestation, il n'avait qu'un seul kg sur lui. Il a été conduit au cachot de police situé au chef-lieu de la commune où il a été torturé. Il a été ensuite conduit à l'hôpital de Kayanza dans un état critique.

En date du 29 mai 2017, le fils de Paul Nyandwi du nom d'Elie Niyonkuru, se rendait à l'hôpital pour rendre visite à son père. Il a été arrêté au marché de Kayanza par des Imbonerakure. Ces derniers l'ont obligé de reconnaître et de payer une dette que son père avait contractée auprès d'une commerçante du nom de Mama Sumaya. Il a fallu l'intervention de la population pour être relâché après avoir payé un pot de vin de 10 000 fbu.

Une personne torturée en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 2 juin 2017, vers 13 heures, Jonathan Habarugira, motard, originaire de la colline Gasenyi, commune Buganda, province Cibitoke a été victime de torture au moment où il était détenu dans le cachot de la brigade de police dans la commune de Gihanga, province

Bubanza. Les traces de coups de bâtons étaient visibles sur le dos. Il a été accusé de transporter du chanvre, selon nos sources.

1.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR ET POLICIERS

Deux personnes arrêtées en province Rutana

En date du 30 mai 2017, sur la colline de Butezi en commune de Giharo de la province de Rutana, Jonas Nduwayo et Alexandre Ndayishimiye ont été arrêtés vers 18 heures par la police au domicile de Jonas. Ils étaient en train de prier et ont été conduits au cachot de poste de police de Giharo, accusés d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, selon des sources sur place. Jonas Nduwayo et Alexandre Ndayishimiye sont des adeptes de l'Eglise « ABASUHUKE B'IMANA ».

Une personne arrêtée en commune Bugabira, province Kirundo

En date du 31 mai 2017, Gilbert Ntunzwenimana, habitant de la colline Ruhehe, commune Bugabira, province Kirundo, a été arrêté par la police en possession d'une somme d'un million huit cent mille francs burundais (1.800.000 fbu) composée de billets de 100 fbu et une somme de cinq cent quarante mille francs burundais (540000 fbu) composée de billets de 10 000 fbu. Gilbert Ntunzwenimana venait du Rwanda et affirme avoir échangé cet argent dans un bureau de change sis a la gare Nyabugogo au Rwanda. Selon des sources sur place, il a été conduit au commissariat de la province Kirundo. Selon les mêmes sources, il a comparu devant le procureur de la république le 1^{er} mai 2017. Après interrogatoire, il a été reconduit au cachot du commissariat de police en province Kirundo.

Une personne arrêtée en zone urbaine de Buyenzi, Mairie de Bujumbura

En date du 30 mai 2017, Me Janvier Ncamatwi, a été arbitrairement arrêté par la police puis conduit au bureau du SNR sis au quartier 10 de la zone urbaine de Ngagara après un passage au PSR pour la déclaration. Selon des sources sur place, un véhicule de Me Janver Ncamatwi avait cogné celui du secrétaire général du parti CNDD-FDD Evariste Ndayishimiye.

Un ex-FAB arrêté en commune Mabanda, province Makamba

En date du 30 mai 2017, Sylvestre Singirankabo, un démobilisé de l'ancien armée ex-FAB a été arrêté sur la colline Musenyi, commune Mabanda de la province Makamba par un agent du SNR à Rumonge connu sous le sobriquet de Never. Des sources sur place disent qu'il a été accusé de tenir des propos diffamatoires. La population de la commune Mabanda demande à l'administration de respecter la liberté d'expression. Une somme de 400 000 fbu aurait été demandée pour sa libération.

Six personnes arrêtées en Mairie de Bujumbura

En date du 31 mai 2017, sur l'avenue Kukurinzi, au quartier Gihosha, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura, 6 personnes ont été arrêtées par des agents du SNR et la police lors d'une fouille perquisition au domicile de Pascal Ntirampeba ancien membre du CNDD-FDD aujourd'hui en exil. Il s'agit de Dévotte Niragira, gérante du bar « OPEN SKY » situé dans le même quartier, Elie Niyongabo, Eric Nshimirimana et Egide Nahimana tous employés du même bar. La police a déclaré y avoir trouvé deux armes, ce que les voisins de Pascal Ntirampeba qualifient de montage et ajoutent que c'est la même police qui les aurait amenées afin d'arrêter ces gens. Lors de cette fouille, les agents du SNR dirigés par Joseph Niyonzima surnommé Kazungu ont arrêté deux autres personnes, Agathon Nimpaye, enseignant au Lycée du St Esprit en même temps responsable du parti MSD et un prénommé Déo, cadre de la REGIDESO. Ce dernier a été arrêté parce qu'il disposait d'un passeport qui montrait qu'il effectuait souvent des voyages au Rwanda. Des sources sur place disent qu'il se rend au Rwanda pour rendre visite à son enfant qui y fait ses études. Selon les mêmes sources, huit smartphones et 4 ordinateurs ont été saisis au domicile de ce responsable du parti MSD Agathon Nimpaye. Les membres de leurs familles sont inquiets parce qu'ils ont été refusés toute visite.

Un ménage d'un médecin du nom de Gahongano a lui aussi été fouillé. Son container a été défoncé par la police qui déclare y avoir trouvé des uniformes militaires. La famille du médecin Gahongano habite actuellement au Canada. Toutes les personnes arrêtées ont été conduites au cachot du SNR tout près de la cathédrale Regina Mundi en Mairie de Bujumbura.

Dix-huit personnes arrêtées en zone urbaine de Buterere, Mairie de Bujumbura

En date du 31 mai 2017, dix-huit jeunes musulmans ont été arrêtés par la police en zone urbaine de Buterere puis conduits au cachot de police au chef-lieu de cette zone. Les sources sur place indiquent que ces jeunes sont accusés de vouloir perturber le culte qui se déroulait à la mosquée de Buterere I. Les mêmes sources précisent qu'ils sont aussi accusés de se faire coiffer d'une manière non permise par la religion islamique. Les 18 jeunes ont tous passé la nuit au cachot de police de la zone Buterere. Nos sources indiquent qu'un véhicule du SNR est venu les prendre un à un vers une destination inconnue. Ramadhan Hakizimana qui présidait ce culte et qui les a fait arrêter, aurait lui aussi été embarqué, selon toujours les mêmes sources. Ramadhan Hakizimana est également président la COMIBU dans la zone Buyenzi. D'autres sources disent que les 18 jeunes musulmans auraient l'intention de le destituer, ce que ces jeunes rejettent en bloc.

Une personne arrêtée en commune Mukaza, Mairie de Bujumbura

En date du 2 mai 2017, Privat Ndiwokubwayo, un cadre du PNLS a été arrêté par les agents du SNR à son domicile sis au quartier Jabe en Mairie de Bujumbura. Des sources sur place indiquent qu'il serait accusé d'effectuer de temps en temps des voyages au Rwanda. Les

voisins de même que sa famille se disent ne pas comprendre le mobile de son arrestation arguant qu'il n'est membre d'aucun parti politique. Un de ses voisins raconte que les agents du SNR sont entrés dans son bureau pour récupérer certains de ses documents ainsi que son ordinateur portable.

II. DES CAS DE VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE

Une personne violée en province Cankuzo

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 mai 2017 indique qu'Anselme Barandya, directeur de l'ETS Cankuzo et ancien directeur de l'ITABU Kigamba en commune Kigamba, avait engrossé une élève du nom d'A.K, selon nos sources. Dans la soirée du 28 mai 2017, Désiré Njiji, gouverneur de la province Cankuzo, s'est rendu au domicile du tuteur de cette élève afin de la récupérer mais ce tuteur a refusé, selon les mêmes sources. C'est ainsi que dans la matinée du 29 mai 2017, l'élève a été amenée au bureau de la province pour être entendue par le gouverneur Désiré Njiji, le DPE Réverien Ndugi et le procureur de la république de Cankuzo. Comme la famille de l'élève est par après arrivée au bureau du gouverneur, cette élève a ensuite été conduite au procureur où elle a été interrogée avant de trouver la liberté aux environs de 13 heures. Anselme Barandya a été mis sous mandat d'arrêt au moment où il était à Bujumbura, selon les mêmes sources.

L'information parvenue à notre rédaction en date du 3 juin 2017 indique que le dossier du directeur Anselme Barandya devient de plus en plus politique. Les cadres du parti CNDD-FDD au pouvoir sont divisés en deux blocs sur ce dossier pour des enjeux politiques. Selon des sources en provenance des cadres de ce parti, une réunion a eu lieu en date du 2 juin 2017 à la permanence de ce parti à Cankuzo dont Anselme Barandya a été trop évoqué mais aucun consensus n'a été dégagé. Certaines sources disaient qu'Anselme Barandya avait pris fuite mais en date du 2 juin 2017, il est revenu avec une équipe d'autres cadres qui le soutiennent et n'a pas été inquiété.

Une personne violée en commune Butaganzwa, province Ruyigi

L'information parvenue à la ligue en date du 30 mai 2017 indique que sur la colline Mpungwe, zone Mugege, commune Butaganzwa, province Ruyigi, une jeune fille C.N, âgée de 16 ans a été violée par un homme du nom de Salvator Ntirampeba, en date du 17 mai 2017. La fille a eu des soins médicaux au CDS Muhene. Le chef de colline a confirmé les faits dans une correspondance adressée au titulaire du CDS Muhene en disant que la fille avait été enfermée dans un cabaret au moment du viol.

Une personne violée en province Ruyigi

En date du 31 mai 2017, Wilson Ndikumana, connu sous le sobriquet de Songa, membre influent de la ligue des jeunes Imbonerakure, infirmier à l'hôpital de Kinyinya, a été arrêté, accusé d'abuser sexuellement une malade mentale. Il est responsable du parti CNDD-FDD

dans la zone Kinyinya, membre du conseil des sages du même parti et aussi représentant des démobilisés de la province Ruyigi. Des sources à Kinyinya disent qu'il a été attrapé en flagrant délit par la population en date du 31 mai 2017, en train d'abuser sexuellement une malade mentale. Les mêmes sources précisent que l'auteur du crime avait quitté son poste d'attache arguant qu'il se rendait au restaurant de la place. La population affirme l'avoir surpris ayant encore les vêtements dans les mains. Selon les habitants de Kinyinya, ce membre du parti au pouvoir Wilson Ndikumana en complicité avec les Imbonerakure de la province Ruyigi, sont souvent pointés du doigt par la population de violer les femmes et les filles lors des rondes nocturnes. La même source indique que la victime du viol a été incarcérée malgré son état de malade mentale avant d'être relâchée le soir du 1^{er} juin 2017.

Un enfant violé en commune et province Bubanza

En date du 2 juin 2017, vers 14 heures, au centre ville de Bubanza, Jackson Mateganiro, âgé de 29 ans a été arrêté par la police de Bubanza puis conduit au cachot du commissariat de Bubanza. Il est accusé de violer une fillette de 6 ans en date du 28 mai 2017.

III. DES ACTES D'INTIMIDATION DES MEMBRES DU PARTI CNDD-FDD

Une enseignante séquestrée par des Imbonerakure en commune Butezi, province Ruyigi

En date du 30 mai 2017, Immaculée Nkurunziza, enseignante à l'EP Rugoti, zone Butezi, commune Butezi, province Ruyigi, a été retenue dans sa classe par des Imbonerakure de cette localité. Selon des sources sur place, le motif de cette séquestration est que sa classe était sale. Il a fallu l'intervention du chef de poste de police et de l'Administrateur pour que cette enseignante soit libérée.

Contribution forcée en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

Les jeunes Imbonerakure du CNDD-FDD sont pointés du doigt par la population de la zone urbaine de Musaga pour les collectes d'argent sous prétexte de construire les permanences de ce parti. Le cas récent est celui observé dans le quartier Gitaramuka en date du 31 mai 2017. Des sources sur place disent que ces collectes se font à l'endroit des membres et des non membres du CNDD-FDD. Les Imbonerakure prénommés Jackson et Paul viennent en tête dans la collecte de cet argent, précisent les mêmes sources. Ces habitants indiquent que cet argent est exigé aux petits commerçants, boutiquiers et propriétaires de restaurants. La population de la zone Musaga révèle qu'elle est menacée par la misère et dit ne pas comprendre ce phénomène. Elle s'insurge contre cet acte de leur soutirer de l'argent qu'elle qualifie d'un vol organisé par le pouvoir en place.

Contribution forcée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à notre rédaction en date du 2 juin 2017 indique la population de la zone Gatete, commune et province Rumonge s'insurge contre la mesure des autorités de

contribuer à la construction d'un bureau administratif. Selon des sources sur place, cette collecte est faite par des Imbonerakure et la part de cette contribution est destinée à la construction d'une permanence du CNDD-FDD. Des responsables administratifs locaux font aussi la collecte des sommes d'argent comprises entre 5000 et 15 000 fbu.

IV. AUTRES FAITS RAPPORTES

Attaque à la grenade en zone urbaine de Kinama, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura

En date du 29 mai 2017, une grenade a été lancée par des voleurs au quartier Carama I, zone urbaine de Kinama, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, un commerçant qui rentrait chez lui, a été victime d'un vol de deux millions de francs burundais et c'est après ce forfait que ces bandits ont lancé une grenade pour prendre le large.

Pénurie de carburant en province Cankuzo

En date du 2 juin 2017, à la station de carburant de Cankuzo appartenant à Kirosho, des véhicules et des motos attendaient d'être servis en carburant. Pour en avoir, certains policiers en profitaient pour exiger de l'argent aux propriétaires de véhicules pour être servis. Ils amenaient aussi des bidons pour acheter du carburant au prix à la pompe pour le vendre au marché noir à un prix de 4000 fbu le litre. L'exemple est celui de Melchior Miburo, S4 au commissariat de police de Cankuzo qui assurait l'ordre de distribution du carburant et qui a mis dans des bidons plus de 400 litres pour les vendre de façon irrégulière.

V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Des violations des droits de l'Homme et allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des actes d'assassinats, d'enlèvements, de tortures, des arrestations arbitraires et illégales ciblées à l'endroit des membres des partis de l'opposition en l'occurrence ceux du FNL aile d'Agathon Rwasa et ceux du MSD sont aussi signalés.

Des actes d'intimidations organisés par les jeunes Imbonerakure et des contributions forcées continuent à se manifester dans le pays.

Le règlement de compte est aussi une conséquence de l'impunité, la population choisit de se faire justice au lieu de recourir aux juridictions compétentes.

Le phénomène de viol s'intensifie avec une complicité affichée de certains membres du parti au pouvoir CNDD-FDD.

Vu la situation continuellement grave des droits de l'homme au Burundi, la Ligue Iteka recommande au Gouvernement du Burundi ce qui suit:

- De démanteler et désarmer la milice Imbonerakure qui sème la terreur dans les collines et les communes du pays et qui se sont substitués aux forces de défense et de sécurité ;
- De faire respecter le code de procédure pénale pour des cas d'arrestations qui sont actuellement faites par des personnes qui n'en ont pas la compétence ;
- De sanctionner des policiers, militaires, des jeunes de la ligue Imbonerakure et des agents de l'administration impliqués dans les violations de droits de l'homme et intimidation de la population ;
- De protéger les victimes de VBG, de traduire en justice et punir les auteurs conformément à la loi.